

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura  
**Band:** 38 (1967)  
**Heft:** 10

**Artikel:** "L'horlogerie demain"  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-825279>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## « L'horlogerie demain »

L'industrie horlogère suisse n'échappe pas à l'évolution rapide du monde moderne ; après une période de stratification des structures, elle se trouve soumise au « vent du large » ; à l'instar des autres branches économiques, elle connaît la nécessité d'adaptations qui ont, dans certains cas, un caractère fondamental.

C'est pourquoi il a paru utile à plusieurs responsables de cette industrie de procéder à des échanges de vues approfondis et systématiques. Leur intention était de cerner les principales tendances qui affecteront l'avenir de l'industrie horlogère pendant les dix, voire vingt prochaines années, et de déterminer les options fondamentales qu'il importera de prendre.

A cet effet, un groupe de travail, présidé par M. Gérard-F. Bauer, président de la FH, et constitué de plusieurs représentants des milieux horlogers, scientifiques ou universitaires, a été créé en 1963 et a poursuivi ses activités jusqu'en 1965. Le but que s'était fixé ce groupe était de « dégager progressivement les divers éléments d'ordre technique, économique ou même politique, susceptibles de mettre en cause et de renouveler les idées actuelles concernant l'industrie horlogère et sur lesquelles sont fondées les politiques des entreprises et de la profession ». Le groupe d'études a tenu un certain nombre de séances plénières au cours desquelles un thème choisi était introduit par un ou plusieurs exposés, présentés, non seulement par des membres du groupe, mais également par des personnalités extérieures invitées à venir apporter les résultats de leurs réflexions. Ces exposés étaient ensuite suivis d'une large discussion.

Le programme de travail qui fut adopté peut se scinder en deux parties : d'une part, l'étude de tous les facteurs techniques, économiques, sociologiques, politiques, qui peuvent exercer une influence sur l'avenir de l'industrie horlogère ; d'autre part, l'étude des conséquences de ces changements, en particulier sur l'activité de l'industrie (produit, qualité, diversification, structure), ainsi que sur les hommes qu'elle emploie.

Parvenu au terme de ses travaux, le groupe s'est posé le problème de leur diffusion, dans le but de donner aux milieux intéressés — au premier chef l'industrie horlogère — l'information nécessaire quant au contenu et aux conclusions de l'étude effectuée. Rédigée à cet effet, « L'Horlogerie demain — Etude prospective de l'industrie horlogère suisse »<sup>1</sup> constitue un essai de synthèse des travaux. En adoptant la formule de sélectionner et de résumer les éléments recueillis, le groupe d'études a souhaité alléger au maximum la présentation du texte, en évitant aux lecteurs le fastidieux dédale des procès-verbaux de séances. Il faut noter enfin que les tendances mises en évidence dans ce document sont celles que le groupe d'études a déterminées comme étant les plus probables, ce qui ne signifie pas que ces tendances lui soient toujours apparues comme étant souhaitables. Le groupe d'études s'est en effet constamment obligé à une méthode de réflexion objective et s'est volontairement dégagé de préoccupations normatives.

<sup>1</sup> Cet ouvrage publié par la Fédération horlogère suisse peut être obtenu sur demande au Service d'information de la FH, 6, rue d'Argent, 2500 Bienne.